



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-143610>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **24-143610**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : TERRITOIRE 34

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction de l'extension d'ALCO 2 à MONTEPELLIER (34)

Description : Concours de maîtrise d'oeuvre sur esquisse. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires et révisables selon les conditions du CCAP. Construction de l'extension au bâtiment ALCO 2 sur le site de l'Hôtel du Département à Montpellier afin de regrouper tous les services de la DGA Solidarités départementales. Le bâtiment intégrera de nouveaux modes de travail avec un taux de partage de 0,8 poste de travail par collaborateur. Le nombre de postes total à prévoir dans le bâtiment sera de 243 postes de travail. Trois modules sont à construire, ils devront être optimisés par rapport à ceux existants pour garantir une surface utile brute disponible plus importante. Il s'agira de modules construits en R+2 avec une possibilité d'extension future d'un niveau supplémentaire. Le RDC devra être laissé libre pour du stationnement couvert sur le même modèle que le module F d'ALCO 2 existant. La surface totale prévisionnelle du bâtiment est de 2983m². La part prévisionnelle de l'enveloppe financière affectée aux travaux : 9 500 000 Euros HT La mission du maître d'oeuvre est une mission base bâtiment : ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET et AOR, avec missions EXE partiel (DQE), GDD, accompagnement BDO, SSI, SYN, DIME L'équipe de maîtrise d'oeuvre devra disposer des compétences et qualifications suivantes : un architecte (mandataire du groupement), un ou des BET (intégré ou associé) ayant les compétences suivantes : structures, génie climatique, génie électrique, VRD/hydraulique, paysage, Economie de la construction tous corps d'état, SSI, acousticien et un accompagnateur BDO. Le Conseil Départemental de l'Hérault s'est engagé dans une démarche « Bâtiments Durables », la certification BDO (Bâtiments Durables Occitanie) niveau OR devra être obtenue par le projet à toutes les phases. La présence d'un accompagnateur BDO dans l'équipe de maîtrise d'oeuvre est donc obligatoire pour l'obtention de cette certification. Les informations relatives sont disponibles sur le site

ENVIROBAT OCCITANIE <https://www.envirobatoc.fr/demarches-batiments-durables-en-occitanie>. Par conséquent, la compétence BDO ne peut faire l'objet d'équivalences par des références et des compétences équivalentes. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental. L'acheteur a prévu de limiter le nombre de candidats qui seront invités à participer à la phase d'offre. Le nombre de candidats qu'il envisage d'inviter est de 3. Les critères retenus pour le jugement des offres sont, par ordre d'importance relative décroissante : 1-Qualités architecturales, fonctionnelles et environnementales de la réponse apportée au programme 3-Cohérence du projet avec l'enveloppe financière affectée aux travaux Une visite sur site est obligatoire pour les candidats admis à l'issue de la phase candidature(cf conditions RC). L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière

Identifiant de la procédure : 950cf84e-0746-4c7a-8e40-29617d6428b0

Identifiant interne : 24-023-20075-A

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71223000 Services d'architecte pour des travaux d'extension de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71223000 Services d'architecte pour des travaux d'extension de bâtiment

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction de l'extension d'ALCO 2 à MONTEPELLIER (34)

Description : Concours de maîtrise d'oeuvre sur esquisse. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires et révisibles selon les conditions du CCAP. Construction de l'extension au bâtiment ALCO 2 sur le site de l'Hôtel du Département à Montpellier afin de regrouper tous les services de la DGA Solidarités départementales. Le bâtiment intègrera de nouveaux modes de travail avec un taux de partage de 0,8 poste de travail par collaborateur. Le nombre de postes total à prévoir dans le bâtiment sera de 243 postes de travail. Trois modules sont à construire, ils devront être optimisés par rapport à ceux existants pour garantir une surface utile brute disponible plus importante. Il s'agira de modules construits en R+2 avec une possibilité d'extension future d'un niveau supplémentaire. Le RDC devra être laissé libre pour du stationnement couvert sur le même modèle que le module F d'ALCO 2 existant. La surface totale prévisionnelle du bâtiment est de 2983m2. La part prévisionnelle de l'enveloppe financière affectée aux travaux : 9 500 000 Euros HT La mission du maître d'oeuvre est une

mission base bâtiment : ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET et AOR, avec missions EXE partiel (DQE), GDD, accompagnement BDO, SSI, SYN, DIME L'équipe de maîtrise d'oeuvre devra disposer des compétences et qualifications suivantes : un architecte (mandataire du groupement), un ou des BET (intégré ou associé) ayant les compétences suivantes : structures, génie climatique, génie électrique, VRD/hydraulique, paysage, Economie de la construction tous corps d'état, SSI, acousticien et un accompagnateur BDO. Le Conseil Départemental de l'Hérault s'est engagé dans une démarche « Bâtiments Durables », la certification BDO (Bâtiments Durables Occitanie) niveau OR devra être obtenue par le projet à toutes les phases. La présence d'un accompagnateur BDO dans l'équipe de maîtrise d'oeuvre est donc obligatoire pour l'obtention de cette certification. Les informations relatives sont disponibles sur le site ENVIROBAT OCCITANIE <https://www.envirobatoc.fr/demarches-batiments-durables-en-occitanie>. Par conséquent, la compétence BDO ne peut faire l'objet d'équivalences par des références et des compétences équivalentes. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental. L'acheteur a prévu de limiter le nombre de candidats qui seront invités à participer à la phase d'offre. Le nombre de candidats qu'il envisage d'inviter est de 3. Les critères retenus pour le jugement des offres sont, par ordre d'importance relative décroissante : 1-Qualités architecturales, fonctionnelles et environnementales de la réponse apportée au programme 3-Cohérence du projet avec l'enveloppe financière affectée aux travaux Une visite sur site est obligatoire pour les candidats admis à l'issue de la phase candidature(cf conditions RC). L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière

Identifiant interne : S-PF-1575993

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71223000 Services d'architecte pour des travaux d'extension de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71223000 Services d'architecte pour des travaux d'extension de bâtiment

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses co-traitants (si Dc1 ou format libre : une seule pour tout le groupement ; si Dume : un pour chaque cotraitant, sous-traitant)

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Pour chaque co-traitant membre du groupement : Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles (selon cadre tableau de synthèse des candidatures joint à renseigner) ;

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Pour chaque co-traitant membre du groupement : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour chacune des trois dernières années (selon cadre de tableau de synthèse des candidatures joint à renseigner) ; Pour chaque co-traitant membre du groupement : Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise (Cv et/ou diplôme, format libre...à joindre), et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat; Pour chaque co-traitant membre du groupement : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date, le destinataire. Le cas échéant, des références antérieures à plus de 3 ans seront prises en compte. La liste est fournie en complément des 4 principales références mentionnées dans le tableau de synthèse des candidatures; Pour l'architecte : 4 réalisations significatives au vu de l'objet du marché pour lequel l'architecte a été désigné lauréat dans le cadre d'un concours de maîtrise d'oeuvre ou ayant fait l'objet de la signature d'un contrat de maîtrise d'oeuvre (volume financier de travaux similaire à l'objet du marché) (selon cadre tableau de synthèse des candidatures).Ces réalisations pouvant être antérieures à plus de 3 ans ; Pour chaque co-traitant membre du groupement : 4 des principales références (selon cadre de tableau de synthèse des candidatures). Ces références principales pouvant être antérieures à plus de 3 ans ; Pour le groupement (équipe de maîtrise d'oeuvre) : Illustrations de réalisations significatives (volume financier de travaux similaire à l'objet du marché) : les illustrations des références seront présentées sur 2 pages format power point .Ces références peuvent être antérieures à plus de 3 ans. Diapositive 1 : références illustrées du ou des Architectes (de préférence celles citées dans le tableau synthèse des candidatures) 2 références maximum sur la page (selon cadre diapositive joint) Diapositive 2 : références illustrées du ou des Architectes (de préférence celles citées dans le tableau synthèse des candidatures) 2 références maximum sur la page (selon cadre diapositive joint). Pour l'ensemble de l'équipe Récapitulatif des éléments demandés : Tableau de synthèse des candidatures sur format A3 (selon cadre joint) présentant pour chaque membre du groupement : les coordonnées, les compétences, et reprenant les effectifs, le Ca des 3 dernières années et les 4 principales références pour chaque membre du groupement ; Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : Pour l'architecte : inscription à l'ordre des architectes ou équivalent Pour l'accompagnateur Bdo : Attestation accompagnateur Bdo (délivrée par Envirobat Occitanie) - 1 attestation par groupement Le Rc précise les conditions de participation et d'attribution

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1575993>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 16/04/2025

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : Le candidat ayant remis les éléments demandés recevra une prime de 50 000 euro(s) . Toutefois, dans le cas où son offre serait incomplète ou ne répondrait pas au cahier des charges, une réduction ou la suppression de la prime pourra être effectuée par le pouvoir adjudicateur (cf.conditions du cahier des charges). La date d'envoi des invitations à soumissionner est donnée à titre indicatif

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1575993>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 31/01/2025 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : TERRITOIRE 34

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : E5FC71DB-90B9-6D65-5CD0F2548B7DE221

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TERRITOIRE 34

Numéro d'enregistrement : 70345

Adresse postale : 202 avenue du Prof. Jean-Louis Viala

Ville : Montpellier

Code postal : 34086

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Point de contact : NOULETTE Cécile

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0467409200

Adresse internet : <https://herault.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://agysoft.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : TERRITOIRE 34

Numéro d'enregistrement : E5FC7239-C6EC-BADA-BB590752E6D9B661

Adresse postale : 202 Av Professeur Jean Louis Viala

Ville : Montpellier

Code postal : 34086

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Adresse électronique : contact@territoire34.fr

Téléphone : 0467409200

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Montpellier

Numéro d'enregistrement : E5FC724F-9E20-8780-0365B47CB8C9E8CE

Adresse postale : 6, rue Pitot

Ville : Montpellier

Code postal : 34063

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Téléphone : 0467548100

Télécopieur : 0467547410

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 361e0312-37e3-4c3f-a1f3-626ea17c16f3 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 20/12/2024 à 12:20

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/12/2024